

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

4 juin 2021

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 9 h 59.

Le député de Monfwi a pris la parole à l'Assemblée législative et a déclaré qu'il se démettait de son mandat. En vertu de l'alinéa 10(a) de la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*, le siège du député a été immédiatement déclaré vacant.

Déclarations de ministres

- 173-19(2) La ministre de l'Infrastructure fait le point sur le Programme d'accès aux collectivités.
- 174-19(2) La ministre responsable des personnes âgées fait une déclaration concernant le Mois de l'âge d'or et la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, qui aura lieu le 15 juin.
- 175-19(2) Le ministre de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant le Programme de soutien au logement communautaire.
- 176-19(2) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant la Semaine de l'exploitation minière de 2021 et les initiatives connexes.
- 177-19(2) La première ministre fait une déclaration concernant la marche commémorative nationale des Dénés.

Déclarations de députés

- 767-19(2) Le député de Nunakput se livre à une réflexion sur l'actualité et la fin de la session.

- 768-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant la remise des diplômes à Hay River.
- 769-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant la promotion de 2021.
- 770-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant la violence conjugale.
- 771-19(2) La députée de Thebacha se livre à une réflexion sur la remise des diplômes et la session de l'Assemblée législative.
- 772-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les appels des nominations de personnel.
- 773-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant l'avenir du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.
- 774-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant le secteur des arts des Territoires du Nord-Ouest.
- 775-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Stephen Squirrel.

Dépôt de documents

- 429-19(2) Virements de fonds de programmes à d'autres programmes de plus de 250 000 \$ pour la période allant du 1^{er} avril au 31 mars 2021. Document déposé par la ministre des Finances.
- 430-19(2) Arrêté de projet du groupe de travail sur la relance à la suite de la COVID-19 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 431-19(2) Soutien financier aux compagnies aériennes. Document déposé par la ministre des Finances.
- 432-19(2) Résumé en langage clair du projet de loi 33, *Loi sur la Journée nationale des peuples autochtones*. Document déposé par la première ministre.
- 433-19(2) Rapport annuel 2019-2020 du commissaire à l'équité salariale des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le président.

- 434-19(2) Lutter contre l'écart salarial entre les hommes et les femmes : loi proactive sur l'équité salariale de la Division de l'équité salariale de la Commission canadienne des droits de la personne, juillet 2020. Document déposé par le président.
- 435-19(2) Cadre de référence de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales. Document déposé par le président.
- 436-19(2) Résumé des absences des députés du 3 février 2021 au 26 mai 2021. Document déposé par le président.

Motions

- 37-19(2) Création d'une Stratégie sur la sécurité alimentaire aux Territoires du Nord-Ouest.

Le député de Frame Lake, avec l'appui du député de Thebacha, propose :

QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore une stratégie sur la sécurité alimentaire en engageant un dialogue avec les résidents des Territoires du Nord-Ouest, les récoltants et les producteurs agricoles pour mettre en place une approche coordonnée et globale en matière de programmes et de services assortie d'objectifs, de mesures et d'échéanciers précis;

ET QUE la première ministre désigne un ministre responsable de la sécurité alimentaire pour diriger les activités liées à ce secteur;

ET QUE la stratégie sur la sécurité alimentaire comporte les éléments suivants :

- Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest accorde la priorité à l'élaboration d'une stratégie sur la sécurité alimentaire, fondée sur les leçons apprises des initiatives communautaires de sécurité alimentaire et de mener cette stratégie en 12 à 18 mois;
- Que, au cours des quatre prochains mois, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest commence à renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle interministérielle en déterminant les principes de celle-ci aux TNO;
- Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest coordonne l'examen du programme d'aide au revenu avec l'élaboration d'une stratégie alimentaire aux Territoires du Nord-Ouest pour permettre aux résidents les plus vulnérables d'avoir accès à des aliments abordables et nutritifs;
- Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest examine l'efficacité des programmes de financement pour la sécurité alimentaire en fonction de principes qui permettront d'atteindre la

- sécurité alimentaire aux Territoires du Nord-Ouest et qu'il révise ces programmes si nécessaire sur une période de six à douze mois;
- Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest établisse des postes de coordonnateurs de la sécurité alimentaire dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest les plus touchées par l'insécurité alimentaire;
 - Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élimine tous les obstacles législatifs et réglementaires au cours des douze prochains mois pour faciliter le partage régional de la viande chassée ou d'autres produits alimentaires;
 - Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest mette immédiatement un projet pilote en place pour améliorer l'efficacité des congélateurs et des cuisines communautaires ainsi que des programmes de préparation et d'entreposage des aliments dans les collectivités les plus touchées, et qu'il mette à profit l'expérience acquise pour orienter l'élaboration de la stratégie sur la sécurité alimentaire;
 - Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest élabore et mette en œuvre un processus pour faire le suivi des produits alimentaires locaux et déterminer des cibles précises afin d'améliorer la sécurité alimentaire;
 - Que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest crée immédiatement un site Web sur la sécurité alimentaire aux TNO où l'on peut facilement trouver les courriels et les numéros de téléphone de personnes-ressources au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui peuvent faire le suivi des préoccupations des résidents et faire progresser les initiatives.

ET QUE le gouvernement donne une réponse à cette motion d'ici 120 jours.

Le député de Frame Lake demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Hay River Sud, Thebacha. (5)

Contre : (0)

Abstention : Nahendeh, Sahtu, Hay River Nord, Range Lake, Yellowknife Centre. (5)

La motion est ADOPTÉE.

38-19(2) Ajournement prolongé de la Chambre au 14 octobre 2021.

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée interrompe ses travaux le vendredi 4 juin 2021 et les ajourne au jeudi 14 octobre 2021.

QUE si, à tout moment avant le 14 octobre 2021, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il puisse en faire l'annonce, et qu'en conséquence la Chambre se réunisse au moment indiqué et poursuive ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 35 : *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Projet de loi présenté par la ministre des Finances.

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Sahtu, propose d'entreprendre la première lecture du projet de loi 35, *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*.

La motion est ADOPTÉE.

Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 33 : *Loi sur la Journée nationale des peuples autochtones*

La députée de Hay River Nord, appuyée par la députée de Sahtu, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi sur la Journée nationale des peuples autochtones*.

La motion est ADOPTÉE.

Le projet de loi 33 est renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales.

Projet de loi 35 : *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Sahtu, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*.

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le vice-président (député de Hay River Sud) signale que le Comité plénier a fait l'examen du rapport de comité 15-19(2), Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen de l'audit de 2020 du Bureau du vérificateur général concernant l'éducation aux Territoires du Nord-Ouest, de la petite enfance à la 12^e année, du rapport de comité 16-19(2), Rapport du Comité permanent des affaires sociales sur la première phase de l'examen sur le logement concernant les besoins des propriétaires et des locateurs privés des TNO, de la déclaration de ministre 161-19(2), *Une reprise en force* : Plan de relance économique et sociale après la COVID-19, et du document déposé 413-19(2), *Une reprise en force* : Planifions ensemble la relance économique et sociale des TNO, et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 19 motions, et la conclusion du rapport de comité 15-19(2), du rapport de comité 16-19(2), de la déclaration de ministre 161-19(2) et du document déposé 413-19(2).

Motion du Comité 134-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'établir des mesures de rendement pour tous les éléments mis en évidence dans l'audit de conformité et le plan d'action correspondant du MÉCF pour obtenir des résultats précis, et qu'il présente un rapport annuel sur ces mesures.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 135-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de produire un rapport annuel sur chaque mesure liée à la revitalisation des langues officielles, y compris l'établissement d'un outil d'évaluation des compétences, d'un programme de certification lié à la revitalisation des langues autochtones et d'un programme mentor-apprenti.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 136-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'ajouter la maîtrise de la langue autochtone dans les critères d'embauche lorsque le Secrétariat de l'éducation et des langues autochtones recrute du personnel.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 137-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'effectuer une surveillance accrue des pratiques d'intégration scolaire, y compris au moyen de vérifications ponctuelles sur les plans d'enseignement individuels et de produire un rapport annuel sur les mesures du rendement axées sur les résultats.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 138-19(2)

La députée de Thebacha propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de proposer un plan qui soutient mieux les écoles dans les petites collectivités pour permettre à tous les élèves ténois de vivre une expérience d'apprentissage équitable.

ET QUE le ministère collabore avec les administrations scolaires de district pour réduire les répercussions des différents calendriers scolaires pour l'Apprentissage à distance du Nord.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 139-19(2)

La députée de Thebacha, appuyée par le député de Hay River Nord, propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité plénier 140-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'augmenter l'accès aux terrains avec droit de propriété pour aider les propriétaires et les locataires à s'acquitter de leurs obligations financières et d'assurance dans les collectivités des TNO.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 141-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'élaborer un document sur les obstacles aux politiques et aux programmes et de soutenir les groupes autochtones à surmonter ces obstacles pour qu'ils aient accès aux programmes de financement fédéraux, comme les garanties d'emprunt ministérielles.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 142-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de collaborer avec le secteur privé des TNO, les organisations sans but lucratif et les gouvernements autochtones pour établir des ententes de location gouvernementales contribuant à l'accès au financement qui permettent de développer le parc locatif et d'élaborer des programmes de logements.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 143-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'augmenter le financement gouvernemental et d'agrandir le parc locatif pour fournir des programmes de soutien au logement pour locataires, afin que la population vulnérable dispose de logements et d'une aide sur place pour conserver leurs logements.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 144-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de collaborer avec les partenaires communautaires pour créer un programme communautaire d'entretien préventif permanent pour les propriétaires.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 145-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'accroître le financement et de diminuer les critères d'admissibilité relativement au programme de réparation de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest pour réduire le nombre de logements nécessitant des réparations majeures et soutenir des solutions pour les propriétaires actuels.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 146-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de mettre en œuvre des programmes d'accès à la propriété offrant de la gestion de cas axée sur la personne pour aider les demandeurs à se retrouver dans le monde complexe du logement téniois, couvrant notamment le financement hypothécaire, le régime foncier et les assurances habitation plus abordables.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 147-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'enlever les exigences des politiques interministérielles qui créent des obstacles aux demandeurs pour obtenir des allocations de logement locatif, comme celles de figurer sur une liste d'attente ou de payer des arriérés sur les services publics.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 148-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de rendre les allocations de logement transférables pour que les Téoïs puissent choisir un logement qui répond à leurs besoins dans un endroit où ils souhaitent vivre.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 149-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'enlever les exigences des politiques interministérielles qui créent des obstacles aux demandeurs pour obtenir des allocations de logement locatif, comme celles de figurer sur une liste d'attente ou de payer des arriérés sur les services publics. Cela comprend également d'enlever la politique qui exige aux demandeurs de vendre leur maison.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 150-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'élaborer un programme qui aiderait les propriétaires à avoir accès à de l'assurance et de collaborer avec eux pour maintenir les coûts relativement bas.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 151-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'élargir les prestations d'assurance habitation et d'en proposer de nouvelles pour soutenir les propriétaires actuels et à venir.

La motion est ADOPTÉE.

Motion du Comité 152-19(2)

La députée de Kam Lake propose :

QUE le présent comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

Le député de Hay River Sud, appuyé par la députée de Kam Lake, propose l'adoption du rapport du Comité plénier.

La motion est ADOPTÉE.

Troisième lecture de projets de loi

Projet de loi 25 *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*

Le député de Hay River Nord, appuyé par la députée de Range Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*.

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Nahendeh, Sahtu, Hay River Nord, Hay River Sud, Thebacha, Yellowknife Sud (10)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Projet de loi 35 : *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

La députée de Yellowknife Sud, appuyée par la députée de Range Lake, propose d'entreprendre la troisième lecture du projet de loi 35, *Loi n° 1 de 2021-2022 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*.

La ministre des Finances demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Nahendeh, Sahtu, Hay River Nord, Hay River Sud, Thebacha, Yellowknife Sud, Yellowknife Centre. (10)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 14 h 13.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative